

# CFA Agricole des Deux-Sèvres



**CFA AGRICOLE  
DES DEUX-SEVRES  
Terres & Paysages**

MELLE - NIORT



## Brevet Professionnel Responsable de Productions Légumières, Fruitières, Florales et de Pépinières

Formation: 2 ans en Apprentissage

### *Votre Projet / Votre Profil*

⇒ Vous souhaitez obtenir une qualification professionnelle vous permettant d'accéder à la vie active en tant qu'ouvrier hautement qualifié et/ou d'évoluer vers le poste de chef de culture en exploitation horticole.

⇒ Vous souhaitez intégrer un métier en relation avec la nature, les végétaux (plantes en pots, fleurs coupées, légumes, fruits ...).



### *Activités du métier*

Conduite d'un ou plusieurs ateliers de production horticole conformément aux modes de production choisis, réalisation des différentes opérations de maintenance et d'entretien courant des engins, des bâtiments, des matériels et des installations, réalisation des activités de prévention des risques professionnels et de préservation de l'environnement, coordination d'une équipe de travail dans un atelier de production, réalisation du suivi technico-économique de l'atelier de production, mise en œuvre des activités connexes à l'activité de production : commercialisation, promotion, valorisation, transformation, activités de service.

### *Objectifs de la formation*

A l'issue du BP Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières, vous serez capable de :

- Préparer son travail dans le cadre des consignes reçues, en intégrant le respect de la sécurité et de l'environnement
- Mettre en œuvre des techniques et des opérations liées aux productions horticoles
- Participer ou réaliser seul les travaux de récolte, de conditionnement des produits et/ou de préparation des commandes
- Participer ou réaliser seul les travaux liés à la mise en place des installations et à l'entretien du matériel et des équipements
- Contribuer à la vente des produits de l'exploitation sur la ferme, à la jardinerie ou à l'extérieur

### *Contenu de la formation*

- Se situer en tant que professionnel de la production horticole
- Assurer le pilotage technique des productions
- Réaliser les interventions sur les végétaux
- Intervenir sur les conditions de culture
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers



### *Une pédagogie adaptée au réel*

Insertion dans la vie socio-professionnelle, appréhension des enjeux professionnels locaux, échange et analyse de pratiques et mise en situations professionnelles, accompagnement à l'élaboration de dossiers techniques (appui de ressources documentaires, revues spécialisées, personnes ressources).

## Site de Niort

130 route de Coulonges

79000 Niort

Tel : 05 49 73 36 61

Mel : cfa.deux-sevres@educagri.fr

www.terres-et-paysages.fr

# Les +++

## Organisation de la formation

### Admission et adaptation :

La préparation du BP est accessible aux jeunes âgés de 15 à 30 ans (sans condition d'âge pour les personnes en situation de handicap), justifiant :

- d'un diplôme de niveau 3 : CAP, BPA ou BEPA
- d'avoir conclu un contrat d'apprentissage avec un employeur dans une entreprise ayant une activité en rapport avec l'option choisie.

Votre inscription est définitive dès la présentation de votre contrat d'apprentissage.

Adaptation possible du parcours pour tenir compte du niveau initial du demandeur ou de sa situation.

Mise en place de dispositifs pour les personnes en situation de handicap (RQTH).



### Planning de l'année :

Il s'agit d'une formation par alternance fondée sur le principe du partenariat entreprise / centre de formation. La formation s'effectue :

- en 2 ans sur 24 semaines (800 heures) en centre de formation, et le reste du temps, hors congés, en entreprise (sur la base de 35 heures semaine)

**Obtention du diplôme :** Diplôme de niveau 4. Le diplôme sera délivré après validation totale sous le contrôle d'un jury. En cas de validation partielle, le jury valide des Unités Capitalisables ou blocs de compétences. Les évaluations se déroulent entièrement en SPE. Les épreuves prennent la forme d'un entretien d'explicitation effectué à partir de situations professionnelles caractéristiques du métier préparé. La formation est accessible en VAE.

**Coût de la formation :** 8813€ / an

Aucun frais pédagogique n'est à la charge de l'apprenti. Prise en charge par l'employeur et son OPCO.

### Après la formation :

Poursuite de la formation possible : Brevet Technicien Supérieur Agricole (BTSA) de niveau 5.

Entrée dans la vie active : Ouvrier horticole hautement qualifié en production florale, maraîchère et en pépinière, Chef de culture, en entreprise privée, en collectivité publique ou en milieu associatif..

## Conditions d'accueil et financements

### Hébergement et restauration (tarifs 2023) :

L'établissement propose la possibilité d'un hébergement et d'un service de restauration.

- Tarif "Interne" : 57.40€ par semaine
- Tarif "Demi-pensionnaire" : 15.00€ par semaine
- Prise en charge partielle possible par les OPCO

### Financements :

La formation est gratuite pour l'apprenti et son représentant légal. Des aides financières diverses peuvent être attribuées à l'apprenti selon sa situation (aide au permis, allocations d'aide au logement, accès privilégié au Foyer des Jeunes Travailleurs...)